

Prévisions des chiffres R-D en Belgique et dans ses Régions pour 2023

Introduction

En octobre, conformément au règlement européen 2020/1197, les États membres de l'Union européenne doivent fournir à Eurostat des statistiques pour trois variables clés qui caractérisent les activités de R-D d'un pays : les dépenses de R-D, le nombre de chercheurs et le personnel de R-D. Le personnel de R-D se compose, d'une part, des chercheurs, qui sont responsables de la coordination et de la conduite des activités de recherche, et, d'autre part, du personnel technique et administratif qui les soutient dans cette tâche. Les chercheurs et le personnel de soutien sont indiqués en équivalents temps plein. De cette manière, nous obtenons une image du temps effectivement consacré à la réalisation des activités de R-D. Les trois chiffres sont calculés pour chacun des quatre secteurs distingués dans le Manuel de Frascati, à savoir : le secteur des entreprises, le secteur public (il s'agit des centres de recherche publics), l'enseignement supérieur et le secteur privé à but non lucratif.

Les statistiques transmises à Eurostat en octobre 2024 sont les chiffres provisoires pour 2023. En juillet 2025, les chiffres définitifs pour 2023 seront publiés. Ils pourront éventuellement différer des chiffres provisoires. S'il n'y a pas de circonstances inattendues, les écarts entre les deux données sont généralement limités. Cependant, il n'est pas toujours possible de tenir compte de l'impact d'un contexte changeant dans un modèle statistique. En 2021, nous avons été confrontés à la pandémie de COVID-19, en 2022 à l'invasion de l'Ukraine et à la hausse de l'inflation. Ces événements imprévisibles peuvent avoir un impact sur les dépenses de R-D d'un pays qu'il est impossible d'estimer à l'avance.

Dans le passé, le calcul du personnel de R-D et des chercheurs ne tenait compte que du personnel interne qui participe aux activités de R-D de l'entreprise. A partir de 2021, en raison de la nouvelle réglementation européenne, il faut combiner le personnel interne et externe pour le calcul du personnel de R-D et des chercheurs. Le personnel externe est composé des travailleurs qui font partie d'une autre entreprise, mais qui coopèrent aux activités de R-D des entreprises interrogées. Ces collaborateurs peuvent provenir d'une entreprise du même groupe ou d'une entreprise en dehors du groupe.

Pour le secteur des entreprises, il s'agit de chiffres préliminaires qui ne sont pas basés sur les données du questionnaire, mais qui sont estimés au moyen d'un modèle statistique. L'estimation des chiffres préliminaires de R-D pour 2023 se base sur l'évolution tendancielle des dépenses de R-D de ces dernières années. Plus précisément, pour estimer les dépenses et le personnel de R-D, un modèle autorégressif a été utilisé avec comme prédicteur l'évolution des taux de croissance des années précédentes pour les trois régions. Pour estimer les chiffres préliminaires de la part des chercheurs dans le personnel total de R-D, le dernier pourcentage observé pour chacune des trois régions a été appliqué.

Les trois secteurs sans but lucratif, à savoir les institutions publiques de recherche, l'enseignement supérieur et le secteur privé sans but lucratif, font l'objet d'une enquête annuelle. À cet égard, des données étaient disponibles pour 26 % du nombre total d'institutions interrogées, qui représentaient environ 70 % (pour les pouvoirs publics) et 40 % (pour l'enseignement supérieur et le secteur privé à but non lucratif) des dépenses de R-D en 2021 (les derniers chiffres définitifs). Une estimation basée sur ces données doit être considérée avec prudence car un certain nombre d'acteurs clés manquent encore.

Les tableaux ci-dessous présentent les chiffres préliminaires pour les variables clés et l'intensité de R-D obtenue avec ceux-ci. Le chiffre de l'intensité de R-D est calculé en divisant les dépenses de R-D par le produit intérieur brut (au niveau national) ou le produit régional brut (au niveau régional). Cet indicateur reflète l'importance des investissements d'un pays ou d'une région dans les nouvelles connaissances et technologies, par rapport à la taille de son économie.

1. Chiffres clés nationaux et régionaux

Table 1.1. Prévisions belges pour 2023 (par secteur d'exécution)

Les chiffres publiés par Eurostat et l'OCDE sont les chiffres pour la Belgique dans son ensemble.

	Dépenses de R-D (en millions d'euros)	Personnel de R-D (en ETPs)	Chercheurs (en ETPs)
Entreprises	14 676,151	89 649	52 007
Pouvoirs publics	1 831,463	9 887	7 161
Enseignement supérieur	3 196,414	29 870	23 474
Secteur sans but lucratif	113,580	933	714
Total	19 817,608	130 339	83 356

Table 1.2. Chiffres provisoires de R-D régionaux pour 2023 (pour le total des secteurs d'exécution)

Les chiffres préliminaires au niveau national sont calculés en prenant la somme des prévisions par Région. Pour le total des 4 secteurs, nous disposons de suffisamment de données fiables pour établir un chiffre régional provisoire pour chacune des trois variables. Il n'est pas possible de calculer un chiffre régional provisoire pour chaque secteur d'exécution séparément.

Pour l'évaluation de ces montants régionaux, une approche géographique et non institutionnelle est utilisée. En d'autres termes, la distinction entre Régions et Communautés n'est pas faite. Les activités de R-D effectuées par une entité dépendant d'une Communauté sont allouées à la Région où se situe l'activité.

	Dépenses de R-D (en million d'euros)	Personnel de R-D (en ETPs)	Chercheurs (en ETPs)
Flandre	12 260,935	83 126	51 095
Wallonie	4 975,353	27 945	19 941
Bruxelles	2 581,320	19 268	12 320
Total	19 817,608	130 339	83 356

2. Intensité de R-D

Pour une bonne compréhension de l'intensité de R-D, qui est calculée en divisant les dépenses préliminaires de R-D par le PIB, les deux éléments de la fraction sont importants. En 2023, le produit intérieur brut de la Belgique a augmenté de 5,8% par rapport à l'année précédente, selon les estimations de la Banque National. Les chiffres préliminaires pour les dépenses de R-D prévoient une augmentation plus forte (6,81 %). La combinaison des deux éléments donne une légère augmentation de l'intensité de R-D de 0,01%, qui est due à une augmentation moindre du PIB par rapport à l'augmentation des dépenses de R-D. Étant donné qu'il s'agit de données calculées sur base de modèles statistiques et qu'elles comportent donc une certaine marge d'erreur, on peut conclure que l'intensité de R-D est restée bien supérieure à 3 %.

Table 2.1. Intensité de R-D en Belgique en 2023 sur base de chiffres préliminaires concernant les dépenses de R-D en Belgique

		Chiffres	Croissance 2022-2023 (en%)
Dépenses de R-D	(en millions d'euros)	19 817,608	6,81%
Produit intérieur brut	(en millions d'euros)	596 320,600	5,82%
Intensité de R-D	(en %)	3,32%	0,01%

Les intensités de R-D régionales peuvent être calculées à partir des dépenses régionales de R-D et du produit intérieur brut régional, mais les chiffres des PIB régionaux ne sont pas encore disponibles auprès de la Banque nationale ou EUROSTAT. Par conséquent, il n'a pas été possible de ventiler davantage le tableau ci-dessus en fonction des trois régions.

3. Publication des chiffres définitifs 2023

Les chiffres définitifs de R-D pour 2023, issus d'enquêtes auprès des acteurs de R-D dans les quatre secteurs, seront disponibles à partir du 30 juin 2025.